

## SORTIE EN MILIEU URBAIN : SAINT-DENIS

Georgette ZRINCAK, Université Paris I

- Type** : Sortie
- Niveau** : DEUG ou Licence d'histoire/géographie
- Durée** : Une bonne demi-journée
- Thème** : GEOGRAPHIE URBAINE

**Objectifs** :

Cette sortie s'inscrit dans le cadre d'un TD semestriel portant sur l'étude des paysages. Elle doit permettre aux étudiants :

- de se former à une lecture géographique du paysage, où les différents éléments sont identifiés, mis en relation et replacés par rapport à des espaces organisés à plus petite échelle,
- de s'entraîner à la confrontation de documents cartographiques avec la réalité géographique paysagère correspondante.

La sortie est le quatrième temps d'une progression comprenant :

- l'analyse du film Pathologie du paysage (cf. filmographie), qui présente des vues de la banlieue nord-parisienne et s'attarde en particulier sur les exemples de La Courneuve et Saint-Denis,
- l'étude de la carte topographique de Paris-Est au 25 000ème, centrée sur les types d'espaces urbains et les grands axes structurants de la commune de Saint-Denis,
- l'étude d'un dossier de presse assez fourni (17 pages) sur Saint-Denis à travailler "à la maison" (cf documentation),
- l'observation sur le terrain de paysages urbains de la petite couronne (espaces industriels, cités, zones pavillonnaires, centres-villes) et la mise en évidence de dysfonctionnements spatiaux provoqués, à l'échelle de la commune, par des équipements (essentiellement des infrastructures de transport) calibrés pour une desserte régionale et nationale.

**Déroulement :**

- Première étape : La Plaine Saint-Denis. Plusieurs parcours peuvent être choisis en fonction des thèmes que l'on entend privilégier :

*Un espace industriel en mutation.* Il est à replacer dans le contexte du développement industriel du XIX<sup>ème</sup> siècle de la petite couronne parisienne, et par rapport à ses relations privilégiées avec les espaces du Nord de la France (canaux, voies ferrées).

Sur 700 ha de terrains libres et en très bonne accessibilité, formant un hiatus en arrière des fortifications de la ville de Paris, une industrialisation rapide et spontanée s'est développée à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les usines ont occupé les parcelles du cadastre agricole et se sont organisées selon une logique ferroviaire d'occupation de l'espace. La mise en place d'industries lourdes (chimie, métallurgie), d'industries d'équipement (constructions mécaniques) ou d'industries de services urbains (usines à gaz...), dominées par de grands groupes, a abouti à la constitution d'une des plus grandes zones industrielles de la Région Ile-de-France. En 1965, elle concentrait 50 000 emplois et 30 000 personnes résidant dans un habitat de proximité enclavé (immeubles de rapport, pavillons et courrées).

A partir des années 60, la crise de ces activités a provoqué l'apparition de friches, longtemps inutilisées. Aujourd'hui, on redécouvre les avantages d'une localisation proche de Paris. La Plaine Saint-Denis a donc progressivement bénéficié de la politique de reconversion des espaces industriels péri-centraux, soit sous la forme d'opérations ponctuelles, soit dans le cadre de plans d'aménagement (ZAC de la Montjoie par exemple : point n°1 sur le plan). Mais alors, les activités tertiaires prennent le pas sur les activités secondaires (laboratoires de recherche d'EDF-GDF remplaçant les usines à gaz polluantes).

Dans le paysage, on observe encore les traces des différentes périodes de mise en valeur industrielle : de vieilles usines encore fonctionnelles, des usines désaffectées, des friches industrielles, de nouvelles usines à design moderne (verre/béton ou verre/brique lorsque l'on veut rester dans la couleur locale), d'anciens bâtiments restaurés et réutilisés pour des activités non productives (studios d'enregistrement de la télévision).

*Un réseau d'infrastructures de transport régional et national, inadapté à l'échelle de la commune.* L'autoroute A1 sectionne La Plaine en deux, provoque une pollution sonore et cause une perte de place. Elle est un sujet de lutte communale depuis de longues années pour l'obtention de sa couverture (en cours...). On peut également s'attarder sous les ouvrages d'art de l'A86. Ce thème permet de rappeler les conséquences de la proximité d'une "hypercapitale", à l'origine de la sur-représentation des voies de communications de gros calibre, qui déstructurent le tissu urbain communal, rendant difficile les relations entre les différentes parties de la ville. Le quartier de La Plaine est relié au centre-ville par une seule ligne de bus qui longe l'Avenue du Président Wilson et où les passages ne sont pas très fréquents.

- Deuxième étape : le quartier des Francs-Moisins, où prédomine la fonction résidentielle avec deux types d'habitats caractéristiques :

*Une petite zone pavillonnaire.* Elle montre un espace d'habitat individuel, datant du début du siècle, développé de manière rapide et spontanée à la suite d'une politique volontariste d'incitation à la propriété (loi Loucheur). Ce n'est pas ici le lieu où la "marée pavillonnaire" est la mieux représentée dans la commune (point n°2 sur le plan), mais le paysage offre un contraste suffisant avec les espaces planifiés des cités voisines pour permettre une mise au point sur ce type, le plus ancien, de croissance urbaine de l'agglomération parisienne.

*Les cités.* Celle des Francs-Moisins, en particulier, offre un bel exemple d'habitat dégradé, en partie rénové, articulé autour d'un mini-centre commercial de proximité (point n°3 sur le plan). Les nouveaux immeubles contrastent avec les plus anciens par les matériaux utilisés et les couleurs. Effort notable, on a associé à ces nouveaux bâtiments un bout de pelouse et trois arbres que l'on n'ose pas appeler "espace vert". Cette cité, comme les autres cités de Saint-Denis, est située près des limites communales et correspond à la croissance démographique et à l'explosion urbaine de l'après-guerre qui a généré la construction rapide et massive des grands ensembles de la région parisienne.

- Troisième étape : le centre-ville historique, à fonction résidentielle mais surtout à fonctions tertiaires (administratives, commerciales et culturelles).

*Fonction culturelle et loisirs.* En arrivant dans le centre-ville par le parc de la Légion d'Honneur (point n°4 sur le plan), on peut opportunément faire une petite pause dans un espace vert agréable et s'attarder sur le caractère historique de Saint-Denis. Cette ville est un des rares noyaux urbains historiques d'importance de la banlieue parisienne (avec Versailles et Saint-Germain-en-Laye) : la Basilique avec la nécropole des rois de France et la Maison de la Légion d'Honneur, créée par Napoléon, sont deux des édifices et institutions les plus représentatifs de son histoire. Ces aspects permettent de mettre en valeur la spécificité de Saint-Denis par rapport aux autres communes de la banlieue Nord, en insistant sur le caractère ancien de sa fonction de centralité.

*Fonction commerciale.* Très ancienne, elle est la manifestation actuelle la plus nette des fonctions de centralité de Saint-Denis. Elle s'appuie d'une part sur le marché centenaire (point n°5 sur le plan), qui bénéficie d'une aire de chalandise régionale étendue sur une grande partie de la banlieue Nord, et qui anime la ville trois fois par semaine ; d'autre part, elle a été renforcée depuis la fin des années 80 par le nouveau centre commercial (point n°6 sur le plan), qui n'a pas porté préjudice aux commerces banaux des rues Gabriel Péri et de la République. Ces nouveaux commerces, très accessibles (métro, tramway et plusieurs lignes de bus), sont articulés autour du nouvel hôtel de ville et de la nouvelle sous-préfecture, dernière tranche récemment achevée de la reconstruction du centre de Saint-Denis, bel exemple d'une opération de rénovation urbaine.

- Quatrième étape : Saint-Denis/Bobigny en tramway. En partant du terminus de la gare de Saint-Denis, ce trajet, jusqu'à Bobigny via La Courneuve, montre l'effort fait en matière de liaisons inter-banlieues et offre en outre une superbe coupe urbaine, condensé des fonctions et des paysages de la banlieue Nord (voir sur le plan le trajet emprunté par le tramway).

#### **Informations pratiques :**

- Lieu de rendez-vous : la station de la ligne B du RER La Plaine-Voyageurs (zone 3), en début de demi-journée.

- Déjeuner : après la visite du centre-ville, avant le trajet en tramway, les bords du canal, en face de la gare, offrent un lieu propice à une digestion agréable au rythme des péniches qui franchissent l'écluse. Prévoir les sandwich, sinon, pas de panique, la civilisation a fini par atteindre la banlieue Nord : il y a deux Macdo à Saint-Denis!

- Trajet en tramway : il faut 3 tickets pour le parcours complet, à 6,50 FF le ticket (moins si on achète un carnet en se mettant à plusieurs, encore moins si on a une carte orange 3 zones)... C'est une sortie "pas chère".

(N.B. Il est préférable de faire ce trajet en dehors des heures de pointe)

- Equipement : outre les bonnes chaussures de marche, prévoir des appareils photo (au moins un pour deux ou trois étudiants)

#### **Prolongements :**

Afin d'impliquer plus activement les étudiants dans cette sortie et de valoriser leur travail, il leur est demandé de réaliser un dossier à partir des photos qui auront été prises sur le terrain. Ce dossier, qui entre dans l'évaluation du contrôle continu, comporte :

- un croquis de morphologie urbaine de la commune de Saint-Denis, élaboré à partir de la carte au 25 000ème de Paris-Est. Il doit présenter les différents types d'espaces urbains et les grands axes structurants, le trajet suivi pendant la sortie, la localisation et l'orientation de l'angle de prise de vue des photographies ;

- trois ou quatre photographies commentées. Le choix des photos se fait en accord entre l'enseignant et l'étudiant. Elles peuvent porter sur un type d'espace, un thème ou des comparaisons/rerelations thème-à-thème etc. Elles doivent être mises en relation avec le croquis et le commentaire doit faire apparaître les caractères typiques de la banlieue nord-parisienne visibles à Saint-Denis et/ou la spécificité de cette commune par rapport aux autres villes de la petite couronne.

### Résultats face aux étudiants :

Cette sortie a été testée deux fois :

- la première fois dans le cadre d'une UV de géographie régionale pour historiens (avec l'Ile-de-France au programme). Le trajet suivi était beaucoup plus long que celui proposé ici : après la halte déjeuner, une visite des espaces périphériques du Nord de la commune a permis d'avoir un aperçu des anciennes fonctions agricoles de cette banlieue maraîchère et du contraste dans l'utilisation du sol avec la cité voisine rénovée du Clos Saint-Lazare. La sortie a duré toute la journée et s'est achevée au Parc interdépartemental de La Courneuve. La totalité du parcours a été faite à pied : c'était assez fatigant (en ont témoigné les courbatures du lendemain), mais les étudiants ont apprécié la ballade de fin d'année.

- la seconde fois, le trajet proposé ici a été fait avec des géographes de première année. La sortie était plus immédiatement intégrée à la progression semestrielle et les étudiants plus actifs grâce aux prises de photographie (i.e. moins "consommateurs"). En revanche, "l'enthousiasme" a succombé assez rapidement à la fatigue physique. C'est sans doute une des raisons qui explique que le trajet en tramway n'ait pas porté les fruits attendus : les étudiants attendaient surtout d'arriver au terminus du métro qui les ramènerait dans leur foyer. De plus, il aurait fallu faire une mise au point plus approfondie, à partir de la carte topographique, des éléments observables du tramway, dans la mesure où il est très difficile de le faire pendant le trajet, même en dehors des heures de pointe. Malgré ces restrictions, la sortie a été généralement appréciée : depuis, une étudiante va même faire ses courses à Saint-Denis!

### Bibliographie :

*Lire les paysages*. Documentation photographique n°6088, avril 1987

Paris : La Documentation Française

*Paris et ses banlieues*. Documentation photographique n°6093, février 1988

Paris : La Documentation Française

### Filmographie :

*Anatomie du paysage*

PINCHEMEL Ph., TISSIER J.L., SAMSON P.

1978, durée 28 mn, ENS Production

*Physiologie du paysage*

PINCHEMEL Ph., TISSIER J.L., SAMSON P.

1979, durée 22 mn, ENS Production

*Pathologie du paysage*

PINCHEMEL Ph., TISSIER J.L., SAMSON P.

1986, durée 22 mn, ENS Production

### Documentation/Sources :

Dossier de presse, composé de 17 pages, organisé par thèmes (le centre-ville, La Plaine, le marché de Saint-Denis, les cités, le Grand Stade, les industries, les transports intra-urbains, les transports inter-urbains). Les articles et photos, récents (1993/1994) et systématiquement réactualisés, sont tous extraits du Journal de Saint-Denis, hebdomadaire distribué gratuitement aux résidents de la commune.

Il n'était malheureusement pas possible de faire figurer l'ensemble de ce dossier ici. Les quelques documents présentés vous en donneront une idée générale. Les personnes intéressées peuvent l'obtenir sur simple demande à l'association.

Document 1 - LE GRAND STADE FAIT SON TROU DANS LE PROJET URBAIN (pp. 5-6)

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°85, du 03 au 09 mars 1993

Document 2 - UN BONUS FISCAL (p. 7)

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°94, du 05 au 11 mai 1993

Document 3 - LA PLACE PIERRE DE MONTREUIL CHERCHE ISSUE (p. 8)

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°87, du 17 au 23 mars 1993

Document 4 - LA PLACE REÇOIT DU COURRIER (p. 9)

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°144, du 15 au 21 juin 1994

DOCUMENT 1

LE GRAND STADE FAIT SON TROU DANS LE PROJET URBAIN

*Grand stade et projet urbain vont-ils se combattre ou l'un va-t-il régénérer l'autre? Ça penche plutôt du bon côté...*

**L**es bonnes idées, contrairement aux piles, ont-elles tendances à s'user quand elles ne servent pas? C'est en tout cas l'avis du responsable de Plaine Renaissance. "Tout le monde était d'accord pour reconnaître que le projet urbain était excellent. Mais au bout de dix ans, une bonne idée qu'une se concrétise pas a beaucoup de chances de mourir de sa belle mort," affirme Jacques Grossard. De là à dire que ce fameux projet urbain pour la Plaine, mis au point par un staff d'architectes et d'urbanistes épaulés par les habitants et les responsables économiques de ce vaste quartier, qui avait été salué partout comme un modèle de concertation dynamique, était en voie d'enlisement... Si personne ne l'affirme clairement, nombreux sont ceux qui commencent à s'interroger. Aujourd'hui, de toutes façons, avec l'arrivée du Grand stade, cette question se pose dans d'autres termes: l'atterrissage quelque peu brutal de l'équipement géant au milieu d'un projet, au moins assoupi, va-t-il le réveiller ou au contraire, le choc est tel qu'il peut le tuer? Quelques uns penchent pour la dernière solution. L'ancien député maire, Marcellin Berthelot, voit, dans le Grand stade, un

obstacle au développement du quartier. Mais force est de constater que les "opposants" sont extrêmement minoritaires. Que ce soit dans la population, où un récent sondage indiquait que 86% de la population dionysienne pensait que l'aménagement de la Plaine en serait favorisé ou chez les élus municipaux qui ont voté, à une large majorité et à plusieurs reprises en faveur de l'équipement. Quant aux chefs d'entreprises de cette zone à vocation économique très affirmée, outre que beaucoup d'entre eux en attendent des retombées concrètes pour leur activité, selon un sondage effectué par le cabinet Bourdet, spécialiste de l'immobilier d'entreprise, 86% estiment que

**"C'est l'existence du projet urbain qui nous permet aujourd'hui de relever le pari."**

Saint-Denis y gagnera en notoriété. "Vis à vis de nos clients, explique Christian Fayard, PDG de la société Siemens, dont le siège est installé à Pleyel, notre présence à Saint-Denis n'a jamais été une image très appréciée. On nous attend plutôt à la Défense. La municipalité a fait beaucoup pour rénover cette zone et je crois qu'on est assez près d'avoir ici un vrai quartier d'affaires. Il existe déjà quelques établissements prestigieux. Si le Grand stade permet d'en amener quelques autres, nous aurons atteint la "masse critique" qui pourrait faire basculer les choses dans le bon sens..." Mais justement, l'essence du projet urbain résidait dans le fait qu'il ne fallait pas faire une zone industrielle classique, donc favoriser uniquement la venue d'entreprises, mais de recréer un véritable lieu de vie où habitations et emplois cohabitent

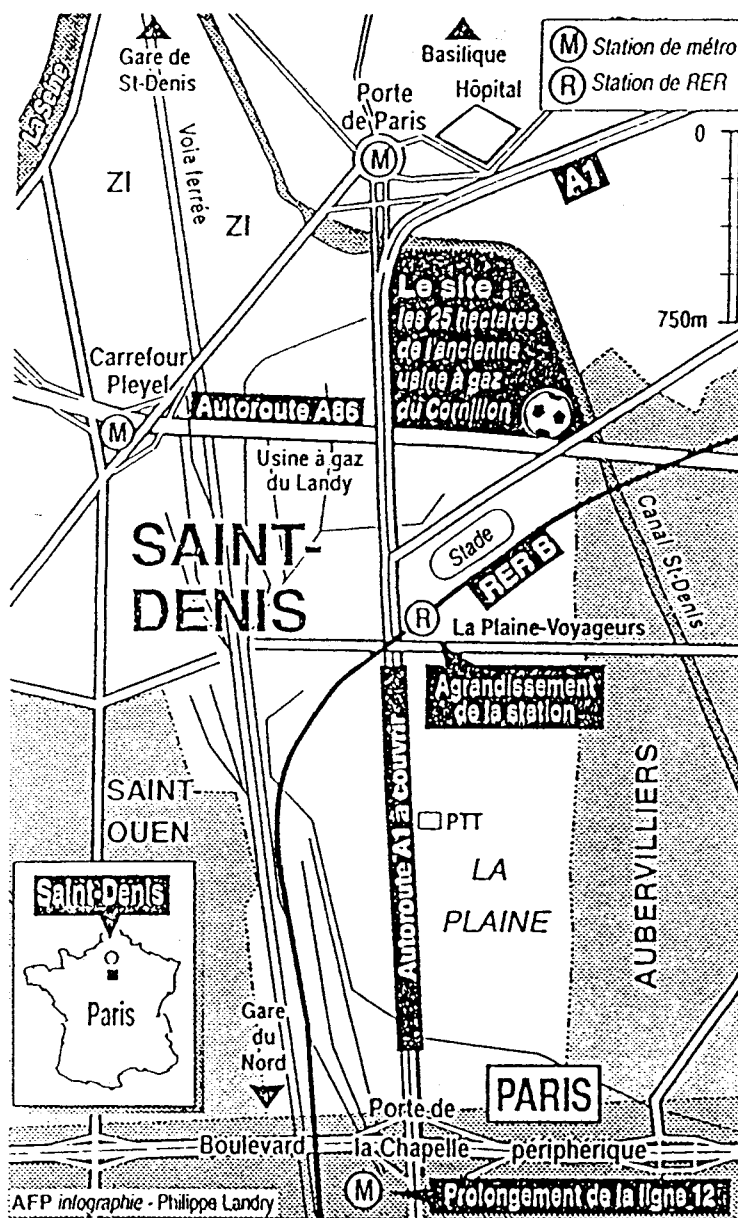
harmonieusement. "Aujourd'hui, le projet urbain, ce n'est pas un plan figé, mais une pensée forte, un projet de vie, indique Jacques Grossard. Il n'est pas une œuvre d'art, mais une structure d'accueil de projets, il s'inscrit dans une dynamique. Il a d'ailleurs déjà été confronté à divers projets comme le Conservatoire des arts et métiers ou l'installation d'EDF. Finalement, le Grand stade, cet énorme morceau, c'est l'occasion d'incarner le projet urbain, de le vérifier. Je dirais même que c'est l'existence du projet urbain qui nous permet aujourd'hui de relever le pari que constitue l'arrivée du stade, avec de bonnes chances de gagner ce pari!" Dans le concret, il est indéniable que, dans les conditions où l'implantation a été négociée avec le gouvernement, un certain nombre de points précis du projet urbain vont être "vitaminés" très sérieusement. Tout d'abord, le terrain du Cornillon, aujourd'hui véritable no man's land, va être rendu accessible. Ne reparlons pas, sinon pour l'évoquer, de la couverture de l'autoroute A1, qui voit enfin, si l'on peut dire, le bout du tunnel. La majeure partie sera réalisée d'ici 1998. Sans que la ville n'ait à déboursé plus qu'elle n'avait prévu de le faire, ce qui, entre parenthèses, constituait il y a encore quelques mois, un obstacle. La gare de la Plaine-Voyageurs, sur la ligne B du RER, va être reconstruite entièrement. Là encore, on ne pouvait au mieux qu'espérer des solutions qui s'apparentaient au bricolage. C'est

maintenant sûr: une nouvelle gare s'élèvera en 1998, à deux cent mètres de l'actuelle (plus près d'Aubervilliers). Les emprises pour un futur tramway reliant la porte d'Aubervilliers à l'actuelle ligne gare de Saint-Denis-Bobigny, y seront réservées. L'arrivée du stade va également permettre de commencer à réparer cette véritable horreur urbanistique qu'est la porte de Paris. Enfin, la partie du canal attenante au Cornillon va pouvoir être traitée pour enfin être consacrée à la détente. Alors, compatible avec le projet urbain de la Plaine, ce Grand stade? Sans doute. A condition qu'il s'inscrive dans une même logique, c'est-à-dire qu'il soit ouvert sur la ville, qu'il en soit un élément fédérateur. Pour l'heure, les choses semblent bien engagées dans cette voie. Il faudra cependant, très certainement, ne pas rester l'arme au pied, dans les années qui viennent.

Marc Pivois

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°85, du 03 au 09 mars 1993

DOCUMENT 1 (suite)



Aux aménagements envisagés, s'ajoutent une ligne de tram et une gare temporaire sur la ligne D du RER.

DOCUMENT 2

UN BONUS FISCAL

**Les sociétés qui s'implantent dans la cité, premiers résultats des efforts déployés par la ville, sont aussi une source de revenus pour les finances locales.**

**a**vec l'administration des impôts, contrairement aux idées reçues, on ne craint guère la monotonie: les années se suivent et ne se ressemblent pas! Souvenez-vous, l'an passé, l'administration communale était informée que les recettes de la taxe professionnelle, c'est-à-dire la part des impôts locaux payée par les entreprises, serait notablement inférieure aux prévisions et simulations effectuées par les services municipaux. Emoi! Fallait-il revoir le

budget à la baisse, augmenter les impôts locaux? Très vite, heureusement, le service des affaires économiques et le secrétariat général de la ville découvraient le pot aux roses: les services fiscaux n'avaient, semble-t-il, pas pris en compte une partie des nouvelles entreprises installées à Saint-Denis. Il avait alors fallu reprendre tous les rôles à zéro pour vérifier et repartir sur des bases plus proches de la réalité. Finalement, le «déficit» fut nettement moins important qu'annoncé.

Cette année, la surprise des impôts joue dans l'autre sens. Il n'y aurait pas moins de 19 millions de francs de bonus par rapport aux prévisions qui tablaient sur une augmentation de 4% seulement.

Cette bonne surprise est sans doute due, cette fois, au nombre important d'entreprises qui se sont installées, ces dernières

années, à Saint-Denis, et qui commencent à être prises en compte par les services fiscaux. Didier Paillard, maire-adjoint chargé des affaires économiques, communiquait récemment au Bureau municipal, une comptabilisation de ces nouvelles entreprises effectuée par la direction municipale du développement économique. Celui-ci a en effet recensé 116 nouvelles entreprises depuis la fin de 1989, ce qui représente 4110 emplois.

**Lire dans le marc de café**

Il faut savoir que la ville n'est pas informée des entreprises qui s'installent sur son territoire: «*Nous devons même aller à la pêche*», explique Philippe Pion, directeur du développement économique. Si dans une petite commune, ce recueil d'information ne pose guère de difficultés, il n'en va pas de même, bien sûr, dans une agglomération importante comme ici. «*L'ensemble des données est géré par un service centralisé des impôts et nous n'avons connaissance de la matrice qu'à la fin de 1992. Ce qui ne rend vraiment pas aisée la tâche des gens chargés d'établir le budget municipal. Nous sommes un peu contraints de lire dans le marc de café!*».

Quoi qu'il en soit, cette affaire, pour contraignante qu'elle soit, prouve au moins une chose: les efforts engagés par la municipalité pour enrayer la sévère vague de départs d'entreprises, notamment à la Plaine, commencent à porter ses fruits. ●M.P.

**Quelques exemples :**

Société	Activité	Nbre sal.	Date arrivée
Tech Audio	inst. mat. acoust.	15	1990
Générale-Incend	SAV extincteurs	35	1992
C.M.R.P.	caisse retraites	80	1990
Panasonic	matériel hi-fi	360	1991
E.A.G.	amenag. stands	180	1991
SIVEA	mainten. elec.	32	1990
Portal	fab. verrières	30	1990
L. Lempicka	vêtem. féminins	70	1990
ATFA	automat. indust.	30	1991
Air-Gaz	gaz indust.	200	1991
AXA	assurances	300	1991
EMS	instal. chauffage	30	1992

Source : Le Journal de Saint-Denis, n°94, du 05 au 11 mai 1993

DOCUMENT 3

LA PLACE PIERRE DE MONTREUIL CHERCHE ISSUE

*La ville a accepté de prendre à sa charge un surcoût pour qu'elle puisse être achevée. Mais c'était compter sans quelques chausse-trappes...*

**L**e sera finalement le bâtiment le plus petit et l'espace le moins construit qui auront donné les derniers soucis à la ville, maître d'œuvre final de la rénovation du centre-ville. La place Pierre-de-Montreuil et le bâtiment, qui doit apporter la touche finale à cette œuvre de longue haleine, sont en effet en panne depuis maintenant de longs mois. Rappelons que cette place s'étendra du nouvel immeuble de l'hôtel de ville jusqu'à celui du journal l'Humanité et des immeubles qui font face à la basilique et à la basilique elle-même. Telle que les piétons l'arpentent aujourd'hui, elle est donc amputée d'un bon tiers. Il lui manque toute sa partie sud, c'est-à-dire les terrains se situant entre les actuelles grilles de la basilique et le bâtiment proprement

dit. Terrains appartenant à l'État mais affectés au clergé. Celui-ci accepte bien de s'en séparer, mais à la condition que lui soit offert en échange une salle paroissiale de 150 m<sup>2</sup> en centre-ville. Après quelques réflexions, les différents acteurs de cette affaire, et ils sont nombreux (la ville, l'état représenté par le Préfet, le clergé, la direction régionale des affaires culturelles, les Monuments historiques), décident d'installer la salle dans l'immeuble de bureaux restant à construire. L'État accepte de financer cette salle. Apparemment, tout s'arrange, sauf que...

L'installation de la salle entraîne un surcoût du m<sup>2</sup> de l'immeuble qui entame sérieusement la viabilité de l'opération. Laquelle viabilité est encore malmenée par la nécessité, imposée par la direction du patrimoine et des monuments historiques, de construire cet immeuble sur pilotis. Donc, pas de bureaux au rez-de-chaussée! Question: qui va prendre en charge ce surcoût? L'état refuse d'assumer la totalité. Quant au clergé, il n'en démord pas: les grilles ne seront démolies que lorsque le financement de la salle paroissiale sera assuré. On est en face d'un véritable imbroglio bureaucratique. C'est finalement la ville qui va débloquer la situation en acceptant de supporter les frais imposés par cette accumulation de contraintes.

Le préfet a donc chargé, voilà quelques semaines, la direction régionale des affaires culturelles de rédiger une convention tripartite intégrant ces éléments. Ordre confirmé par le directeur du



*Après la dernière surprise, tous les intéressés doivent se retrouver ce vendredi pour trouver une solution*

patrimoine. Mais du côté de la mairie, on s'impatiente. "Alors que l'on a fait un gros effort, les choses traînent, sans que l'on comprenne bien pourquoi," estimaient encore, la semaine dernière, les élus municipaux. Car ce n'est que vendredi dernier, à 18 heures, qu'une télécopie est arrivée à la préfecture. Et là, surprise, la direction régionale de l'action culturelle a préparé un texte selon lequel l'État donne tout simplement les terrains à la ville et exclut le clergé de l'affaire. Il n'est plus du tout question d'une salle paroissiale. Résultat, le mécontentement est général. Tout le monde doit se retrouver, vendredi, pour tenter, une fois de plus, de faire sortir la place Pierre-de-Montreuil de l'impasse.

Marc Pivois

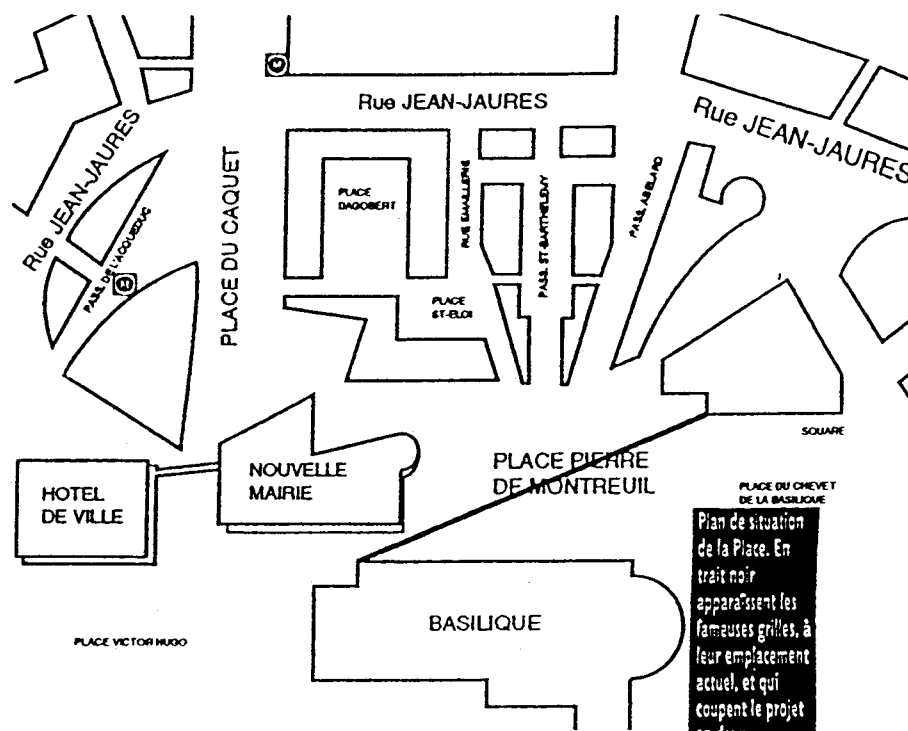


DOCUMENT 4

LA PLACE REÇOIT DU COURRIER

Plus de cinq cents cartes-pétitions, exigeant de Jacques Toubon le respect des engagements de l'État, ont déjà été reçues à l'Office du tourisme.

Avec un vœu du conseil municipal, une pétition signée par des centaines de Dionysiens et une grosse colère du député-maire dont la presse a largement rendu compte, la place Pierre-de-Montreuil n'en finit pas de faire parler d'elle. Touche finale de la rénovation du centre ville, celle-ci doit permettre la mise en valeur du porche et du chevet de la basilique, jusque là inaccessible aux Dionysiens et aux visiteurs. Or, sa réalisation qui avait fait l'objet, en 1989, d'un accord passé entre l'État, le clergé et la ville et de multiples négociations ensuite avec les administrations compétentes, est aujourd'hui bloquée. En effet, le ministre de la culture, via la direction du patrimoine, refuse de déplacer les grilles façonnées au 19<sup>e</sup> siècle. En mai dernier, lors de l'assemblée générale de l'Office de tourisme, Mme Gilberte Stiz, adhérente de l'association lançait l'idée d'une pétition adressée à Jacques Toubon, réclamant la réalisation de cet aménagement, non seulement indispensable à la découverte et à la valorisation des richesses patrimoniales et touristiques de Saint-Denis, mais aussi à la



Plan de situation de la Place. En trait noir apparaissent les fameuses grilles, à leur emplacement actuel, et qui coupent le projet en deux.

logique urbaine de son centre ville. Pour l'heure, près de cinq cents personnes ont signé le document élaboré par le conseil d'administration de l'Office du tourisme. Et, cela pourrait surprendre, la proportion des signataires habitant le centre ville n'est pas très importante. Les Dionysiens domiciliés dans les quartiers excentrés sont par contre très nombreux à s'être mobilisés dans cette campagne. Des cartes sont arrivées de partout, de Franc-Moisin, de la Plaine, de Duclos, de Floreal. Mme Penisson, habitante du quartier de la Mutuelle, estime que le centre ville appartient à tous les Dionysiens. "C'est là que je me rend pour faire mes courses et je suis fière de faire visiter ce quartier aux amis de passage à Saint-Denis. J'ai signé parce

Cette place pourrait être si agréable, surtout l'été, quand on peut flâner dehors

que c'est important de s'engager pour sa ville. Il est anormal que l'Etat remette en cause des engagements pris il y a plusieurs années. Cette place pourrait être si agréable, surtout l'été quand on peut flâner dehors." Pour Claudine Postrech, qui réside rue de la Légion d'honneur, la signature de la pétition est aussi un acte citoyen. "Dionysienne depuis 1966, quoiqu'originnaire de Toulouse, je suis très attachée à ce quartier. Ce projet de place est cohérent. Il termine

parfaitement la rénovation du centre ville. Je suis très étonnée que l'avis d'une personne de la direction du patrimoine ait tant d'influence sur des décisions prises plusieurs années auparavant. Et puis la basilique est aussi un peu à nous. Nous souhaiterions pouvoir en faire le tour librement." Actuellement le dossier est au point mort. Mais des pétitions accompagnées d'un courrier du député-maire, Patrick Braouezec, ont été adressées aux habitants du centre ville. La municipalité et le conseil d'administration de l'Office du tourisme, initiateur de cette campagne, espèrent avoir des retours très nombreux dans les semaines à venir. La résolution des Dionysiens aura forcément de l'écho rue de Valois, au ministre de la culture.

Juliette Seydi  
Document D.R.

EPINAY SUR SEINE

PIERREFITTE

# PLAN DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

STAINS

## SAINTE-DENIS CENTRE-VILLE

## SAINTE-DENIS Centre-Ville

LA COURNEUVE

LEGENDE :

Marchés à pied : —————>  
de tramway : - - - - ->

